



# *Dominicales*

du 6 avril 2025

n° 646

Presbytère 01 34 60 06 05

e-mail : [paroisse.fontenay.fleury@gmail.com](mailto:paroisse.fontenay.fleury@gmail.com)

Page Facebook : <https://www.facebook.com/paroisseFontenayLeFleury/>

Site Internet : [www.paroisse-fontenay.com](http://www.paroisse-fontenay.com)

ISSN 3036-9037

## « Moi, je suis la résurrection et la vie. Crois-tu cela ? »

Au cœur de l'évangile de la résurrection de Lazare, il y a la grande question de la foi. Non pas foi en la résurrection, en un évènement, mais foi en la personne de Jésus. Le dialogue entre Jésus et Marthe montre bien que le doute est présent même dans une foi vivante et ferme, comme celle de Marthe.

Notre adhésion, notre foi en Jésus, nous ouvre les portes de la vie éternelle, du salut. L'entrée de cette porte, c'est le baptême. À Pâques, 10 adolescents et adultes de notre paroisse deviendront nos frères et sœurs en Jésus.

Comment les accompagner au mieux dans ces dernières semaines ? Quel effet provoque en chacun la présence de nos catéchumènes parmi nous ?

Ils vivent leur troisième et dernier scrutin ce dimanche, et nous sommes tous invité à les accompagner en nous associant à leur démarche.

Le catéchuménat est adhésion au Christ en lisant sa Parole, en priant et en menant une vie au service des plus fragiles et des plus pauvres.

Alors, en cette fin de carême, à deux semaines de Pâques, pour nous qui sommes baptisés peut-être depuis longtemps, il est l'heure de prendre, aux côtés des futurs baptisés, ce chemin catéchuménal post-baptismal.

C'est ce chemin qui nous mène au cœur de notre foi : à Jésus, le Christ, notre Sauveur.

P.E. Spagnol, diacre

*5<sup>ème</sup> dimanche de Carême*

*Ez 37, 12-14; Ps 129 (130), 1-2,3-4,5-ab,7bc-8 ; Rm 8, 8-11 ; Jn 11, 1-45*

# NOTRE PAROISSE

Le secrétariat vous accueille mardi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h  
Et la responsable du catéchisme mardi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 16h15 ; mercredi de 14h à 16h et de 17h30 à 19h.

Messe de semaine : - Mardi 18h, suivie d'1 heure d'adoration  
- Mercredi, Jeudi, Samedi 9h  
- Vendredi 18h30, suivie d'1/4 d'heure d'adoration

Messe dominicale : - Samedi 18h  
- Dimanche 10h30

Adoration eucharistique : - Mardi de 18h30 à 19h30  
- Vendredi de 19h à 19h15

Confessions : - sur RDV



**NOS JOIES** : Scrutins de nos catéchumènes ! 😊 (dimanche 6 avril à 10h30 3<sup>ème</sup> scrutin adultes), et Baptême d'Athéna RANDRIAWANDRASANA (samedi 12 avril à 11h)

## **NOS INTENTIONS DE MESSE** :

**Samedi 5 avril** : Louis CHARBONNIER, Denise DELHOMME, défunts des familles FROISSANT, GASSER-COZE, CHRETIEN et NEUBON

**Dimanche 6** : Madame PASSIONIS-RANGUIN, Gisèle DUPONT, Jean-Dominique POLIDORI, Nathan et Solenn COFFI, et pour les Âmes du purgatoire

**Samedi 12** : JINETTE BOTHOREL

**Dimanche 13** : Claude, Gilou et Valérie LATHIERE, Nathan et Solenn COFFI, et pour les Âmes du purgatoire

## ➔ **Messe des RAMEAUX, samedi 12 à 18h et dimanche 13 à 10h30**

*Pensez à apporter vos rameaux !!*

*Et si vous le pouvez, à en apporter pour ceux qui n'ont pas de jardin 😊*



## **Le Linceul de Turin à la lumière de la foi**

« La relique la plus splendide de la Passion et de la Résurrection de Jésus » - St Jean Paul II

**Le dimanche 13 avril à 14h15 aura lieu, dans notre paroisse, une conférence avec l'exposition de la copie du Linceul en grandeur nature.**

Pour Jean Paul II, le linceul était « miroir de l'Évangile » et « provocation à l'intelligence ». Après la datation au Carbone 14, 10 ans plus tard, en 1998, au cours d'un déplacement à Turin, ce Pape a invité les scientifiques à continuer leurs travaux.

En 2022, la nouvelle datation a eu lieu aux rayons X-méthode WAXS. Elle resitue le linceul dans le contexte « de la Passion et de la Résurrection de Jésus ». Rien d'étonnant - il suffit de le regarder pour comprendre qu'il n'est pas « fait de main d'homme ».

### **Programme** :

1. Rappel de l'historique avec son « étape française »
2. Pourquoi deux datations contradictoires ?
3. Autres « preuves »
4. « Non fait de main d'homme » - traces de la Passion en 3D
5. Les derniers mots de Jésus sur la croix – méditation/musique.

# AU FIL DES SEMAINES

<b>Samedi 5</b>	9h- 9h30	Messe de semaine
	9h30-10h30	Catéchisme CM1
	10h-11h	Aumônerie 6 <sup>ème</sup>
	10h30-11h30	Aumônerie 3 <sup>ème</sup>
	11h-12h	Aumônerie 5 <sup>ème</sup>
	18h-19h	Messe Dominicale
<b>5<sup>ème</sup> dimanche de Carême</b>		
<b>Dimanche 6</b>	10h30-11h30	Messe Dominicale (3 <sup>ème</sup> scrutin adultes)
	15h30-17h	Première rencontre préparation 1 <sup>ère</sup> communion (caté)
<b>Lundi 7</b>	18h	Le grain de Sénévé
<b>Mardi 8</b>	18h-18h30	Messe de semaine
	18h30-19h30	Adoration
	20h30-22h	Réunion des catéchistes
<b>Mercredi 9</b> <i>Saint Gaucher</i>	9h-9h30	Messe de semaine
	9h45-10h45	Catéchisme CE1
	11h-12h	Catéchisme CM1
	16h15-17h15	Catéchisme CE2
	17h30-18h30	Catéchisme CM2
<b>Jeudi 10</b>	9h-9h30	Messe de semaine
<b>Vendredi 11</b>	16h-17h	Chemin de croix
	17h-18h	Catéchisme CM2
	18h-19h	Catéchisme CE1
	18h30-19h	Messe de semaine suivie d'1/4 d'heure d'adoration
<b>Samedi 12</b> <i>Anniversaire de l'ordination de Mgr Luc Crépey</i>	9h-9h30	Messe de semaine
	9h30-10h30	Catéchisme CM1
	11h	Baptême d'Athéna RANDRIAWANDRASANA
	18h-19h	Messe des Rameaux
<b>dimanche des RAMEAUX et de la Passion</b>		
<b>Dimanche 13</b>	9h-10h	Messe des Rameaux
	14h15-18h	Le Linceul de Turin à la lumière de la Foi

« Le soir de Pâques, premier jour de la semaine, les portes étaient closes, là où se trouvaient les disciples [...] Jésus vint, et Il était au milieu d'eux. Il leur dit : « La paix soit avec vous. »



**En demandant la bénédiction de votre habitation**, vous pouvez *Paix à cette maison!* remercier le Seigneur de placer sous sa protection tout ce qui se vit dans votre foyer, lui confier ceux qui y habitent et ceux qui y sont accueillis. Cette pratique est solidement enracinée dans la sagesse de l'Église, spécialement pour des jours privilégiés comme ceux du temps pascal qui se déroule jusqu'à la Pentecôte.

**Comment faire ? C'est très simple** : il suffit de faire la demande au Secrétariat paroissial et le Père prendra contact avec vous pour fixer le moment le plus opportun et les modalités concrètes.

**AVRIL** *Vous souhaitez vous confesser ? prenez rdv avec le Père au 01.34.60.06.05*

<b>Vendredi 4</b>	16h-17h _____ Chemin de Croix à l'église
<b>Dimanche 6</b>	10h30-11h30 _____ <b>5<sup>ème</sup> dimanche de Carême</b>
<b>Vendredi 11</b>	16h-17h _____ Chemin de Croix à l'église
<b>Samedi 12</b>	18h-19h _____ <b>Messe anticipée des Rameaux et de la Passion</b>
<b>Dimanche 13</b>	10h30-11h30 _____ <b>Dimanche des Rameaux et de la Passion</b>
<b>Mercredi 16</b>	20h-22h _____ Messe Chrismale <i>Cathédrale St Louis à Versailles</i>
<b>Jeudi 17</b>	<b>20h-21h _____ Messe du Jeudi Saint (la Cène du Seigneur)</b> 21h-08h _____ Adoration tout au long de la nuit
<b>Vendredi 18</b>	15h-16h _____ Chemin de Croix à l'église 17h-18h _____ Chemin de Croix pour les enfants dans le cloître <b>20h-21h _____ Célébration du Vendredi Saint (Passion)</b>
<b>Samedi 19</b>	10h-12h _____ <u>Dernières Confessions</u> avant Pâques <b>21h-23h _____ Vigile Pascale (de la mort à la Vie)</b>
<b>Dimanche 20</b>	<b>10h30-12h30 _____ Messe de Pâques (Résurrection)</b> 12h30 _____ Chasse aux œufs dans le cloître

## **Le saviez-vous ?** \_\_\_\_\_

Le code de droit canonique, qui fixe les droits et les obligations de tous les fidèles et l'organisation de l'Église à tous les niveaux, prévoit au canon 534 que :

**§1.** Après la prise de possession de la paroisse, le curé est tenu par l'obligation d'appliquer chaque dimanche et fête d'obligation, dans son diocèse, la Messe pour le peuple qui lui est confié ; s'il en était légitimement empêché, il la fera appliquer ces jours-là par un autre prêtre ou bien il l'appliquera lui-même un autre jour.

**§2.** Le curé qui a la charge de plusieurs paroisses est tenu, aux jours prévus au § 1, d'appliquer une seule Messe pour le peuple tout entier qui lui est confié.

**§3.** Le curé qui n'aurait pas satisfait à l'obligation dont il s'agit aux §§ 1 et 2 appliquera au plus tôt la Messe pour son peuple autant de fois qu'il aura omis de le faire.

Jusqu'à présent, dans notre paroisse, les intentions qui étaient demandées étaient bien souvent citées les dimanches, les curés successifs célébraient ces messes, dites *pro populo*, le lundi sans assistance.

## **Ainsi, dorénavant** \_\_\_\_\_

Pour mettre cette obligation en valeur, à partir du 4 mai, une fois par mois, la messe n'aura pas d'autre intention citée que pour la paroisse tout en permettant que les autres dimanches les intentions demandées soient citées. **Les messes *pro populo* auront lieu le 4 mai, le 1<sup>er</sup> juin, le 29 juin, le 3 juillet, le 31 août, le 1<sup>er</sup> septembre, le 26 octobre, le 7 décembre.**